REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de Hérault

dossier n° PC 034 271 15 H0004

date de dépôt : **22 décembre 2015**
demandeur : **EDF EN FRANCE, représenté par AUGEIX DAVID**
pour : **Poste électrique 225/33KV**
adresse terrain : **lieu-dit CABILLADOU, à Saint-Julien (34390)**

S/16000907A

S.R.A. Reçu le
12 FEV. 2016
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

DDTM 34
IMP Barrière
BP 34521
34500 Béziers
Affaire suivie par :
Marie-Annick SERRAT
04 34 46 61 95

Direction Régionale des Affaires Culturelles
5 rue de la Salle l'Evêque
34967 Montpellier cedex 9

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES, SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée.

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

Fait, le 03 FEV. 2016

Le Directeur départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault

Matthieu GREGORY

DRAC
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE
N° 7809
DOSSIER SANS SUITE
Date Départ - 2 MARS 2016

Courrier Arrivé
le 22 MARS 2016
CADT